



**Plan Local d'Urbanisme**  
 Document 4a :  
**Annexe 1b : Plan des servitudes d'utilité publique**  
 AVERNES  
 géo studio  
 enviro  
 scap  
 Arrêt  
 Vu pour être annexé à la  
 Délibération n°  
 Enquête publique  
 Approbation

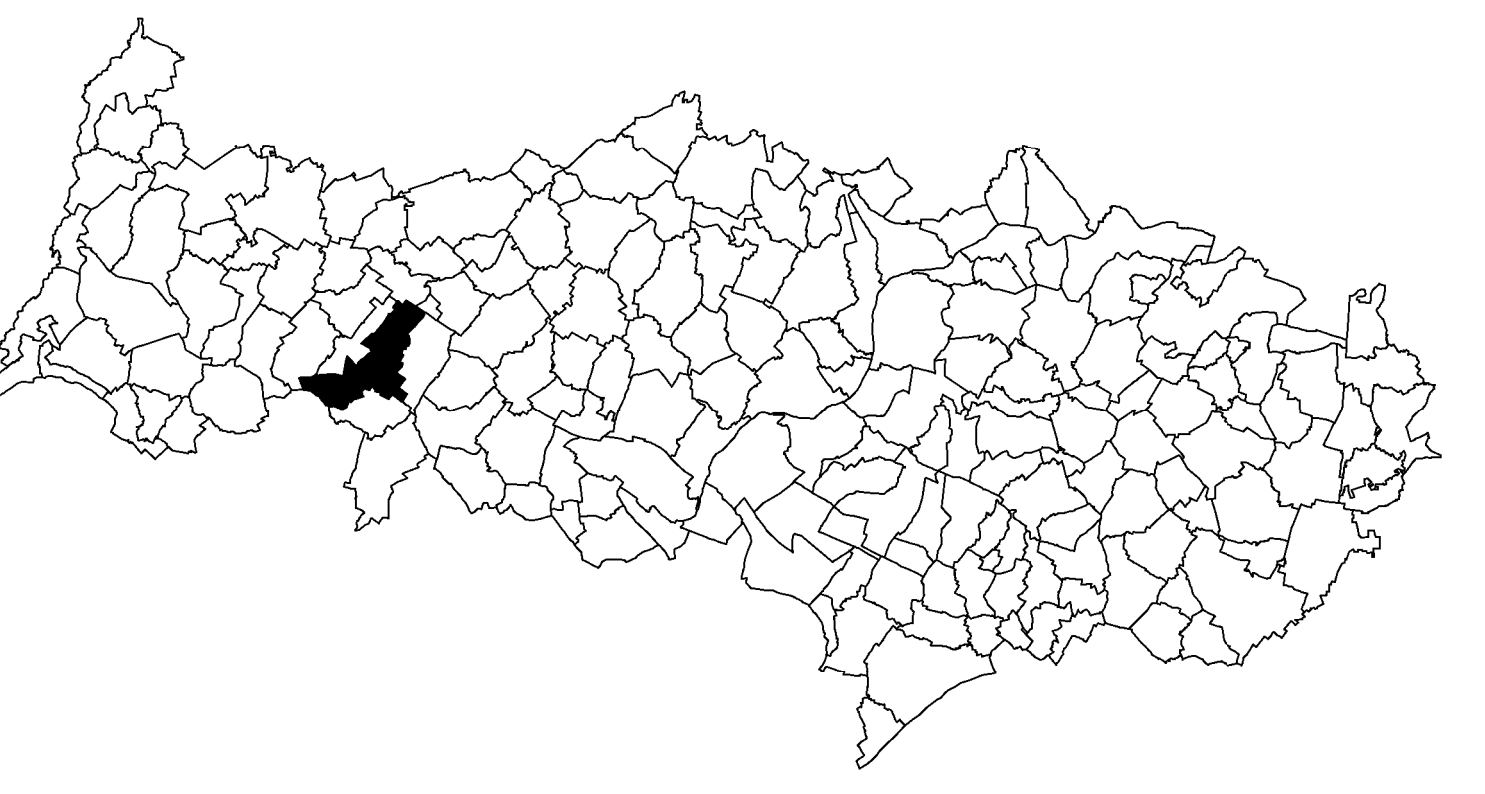


- PM1 - PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS**
- Anciennes carrières, article L562-6 du code de l'environnement
- AC1 - MONUMENTS HISTORIQUES**
- Monument historique classé
  - Périètre de protection des monuments historiques
- AC2 - PROTECTION DES SITES**
- Servitude de protection des sites et des monuments naturels inscrits
- AS1 - CONSERVATION DES EAUX**
- Périètre de Protection Éloignée
  - Périètre de Protection Immédiate
  - Périètre de Protection Rapprochée
- SUP1 - CANALISATIONS DE TRANSPORT**
- Hydrocarbures
- PT3 - TELECOMMUNICATIONS**
- Servitudes attachées aux réseaux de télécommunication
- FONDS DE CARTE**
- Limites de communes
  - Bâtiment
  - Piste d'aérodrome
- RESEAU ROUTIER**
- Autoroute
  - Nationale
  - Départementale
  - Autre

Pour des raisons de sécurité, les tracés des servitudes 11bis (TRAPIL) ne figurent plus sur le plan.  
 CONDITIONS D'UTILISATION DES SUP1:  
 définies dans la convention entre la DRIEE et la DDT95 en date du 6 novembre 2015  
 Edition graphique issue d'un plan de détail informatisé, elle ne peut être reproduite, ni utilisée à quelque titre que ce soit, et notamment commerciale, sans autorisation préalable et écrite du (des) transporteur(s) concerné(s).  
 La position de l'ouvrage ne peut pas se différencier des obligations réglementaires relatives aux travaux à proximité d'ouvrages enterrés (articles R554-1 à R554-38 du code de l'environnement et leurs articles d'application).  
 Pour tous travaux à proximité des canalisations de transport ainsi cartographiées, il est obligatoire d'effectuer auprès du (des) transporteur(s) concerné(s), une déclaration de travaux (DT) ou une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) conformément aux articles R554-21 et R554-25 du code de l'environnement.

Sources : EIGN-BD10POB2016 ; DRIEE-IF : DDT95 (SUP\_12\_2016)  
 Auteur : DDT95/AV/AT/C  
 Date : 27 décembre 2016


**COMMUNE D'AVERNES - partie Nord**  
**SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE**



N° INSEE : 95040      Echelle : 1/5000